



• MAB 16 •

Les Acteurs **BIO** de Charente

Revue technique annuelle

2022

LES ACTEURS **BIO**
DE LA CHARENTE

SOMMAIRE

L'Agriculture Biologique en Charente	3
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.....	4
LES SALARIÉS 2022 ET LES ADHÉRENTS DE LA MAB 16	4
LA PRODUCTION BIO EN CHARENTE.....	5
1. Accompagner les conversions et les installations en Charente	6
LES ACCOMPAGNEMENTS PAR LA MAB 16	6
LA PLATEFORME MULTIPARTENARIALE D'APPUI À LA CONVERSION.....	7
FUTURS INSTALLÉS ET ÉTUDIANTS	7
LE MOIS DE LA BIO	8
2. Les projets de territoire	9
LES PROJETS DE TERRITOIRE	9
3. Un réseau de partenariats	11
CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LE RÉSEAU BIO ET LES CHAMBRES D'AGRICULTURE	11
LE PACTE RÉGIONAL BIO.....	11
LES ZONES À ENJEU EAU	12
4. Appui technico-économique aux producteurs de Charente	13
UN TRAVAIL DE VEILLE RÉGLEMENTAIRE ET TECHNIQUE.....	13
LES BULLETINS D'INFORMATIONS TECHNIQUES.....	13
LES COMMISSIONS TECHNIQUES	14 À 24
APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES.....	25
LES INTERVENTIONS EXTÉRIEURES	25
5. Les actions syndicales	27
LES ACTIONS DE REPRÉSENTATION DES AGRICULTEURS BIO CHARENTAIS	27
6. Les actions Évènementiel et Communication	29
RAPPORT FINANCIER	30 À 32
COMPTE DE RÉSULTAT, BILAN 2022 BILAN PRÉVISIONNEL 2023	
LES PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS 2022.....	33



L'Assemblée Générale de la MAB 16 s'est tenue le samedi 19 mars 2022 à l'isle d'Espagnac. 42 adhérents étaient présents.

RAPPORT MORAL

du Président

Après la pluie, le beau temps.

L'agriculture bio est sous l'averse. Depuis un peu plus d'un an, nous vivons une crise sans précédent. Entre articles de presse alarmants et optimisme naïf, essayons déjà d'y voir un peu plus clair sur la réalité de cette crise.

Tout d'abord une crise de la consommation bio : la consommation de produits bio, qui connaissait une hausse continue depuis de nombreuses années s'est brutalement stabilisée, puis a un peu baissée pour revenir à son niveau d'avant Covid. Cette baisse touche toutes les filières, bien que de façon assez hétérogène. Même la vente directe des fruits et légumes, particulièrement protégée des fluctuations, connaît une baisse des ventes. Cependant, ne nous trompons pas, ne faisons pas le jeu de ceux qui seraient satisfaits d'enterrer la bio, il ne s'agit pas d'un effondrement. Mais il nous faut réagir pour retrouver la dynamique indispensable au basculement de l'agriculture française vers les pratiques les plus durables.

Commençons par analyser les causes de cette crise de consommation : elles sont multiples.

Evidemment, l'inflation actuelle, qui détourne certains consommateurs des produits de qualité au profit de produits meilleur marché (les produits Label rouge et AOC connaissent également des difficultés).

Evidemment, la concurrence, parfois honteuse, de dénominations marketing, qui promettent monts et merveilles grâce à de beaux logos plus qu'à de bonnes pratiques. Mais également la concurrence montante des produits locaux, qui bénéficient d'une image positive.

Ces causes sont amplifiées par la grande distribution, qui s'empresse de déréférencer les produits bio de ses rayons à la première baisse des chiffres de vente.

Et que dire de la restauration collective publique, qui peine à progresser dans l'introduction d'aliments bio. Alors que la loi oblige à 20% de bio dans les cantines, nous sommes aujourd'hui autour de 6%. Certaines collectivités ont pourtant montré depuis longtemps qu'il était possible d'atteindre l'objectif ! D'autres cherchent ardemment à y parvenir, cependant, nombres de structures ne se sentent pas encore concernées. Nous demandons la mise en place de mesures coercitives pour l'application de la loi Egalim.

Peut être aussi le manque de communication sur l'agriculture biologique et ses bienfaits depuis quelques années. Pour cela, une campagne de promotion pilotée par l'Agence Bio a été lancée et devrait être reconduite en 2023. C'est un premier pas, mais ça ne suffira pas. Collectivement dans les médias, individuellement sur les réseaux comme sur les marchés, nous devons réexpliquer ce qu'est la bio et pourquoi elle fait partie de la solution aux crises majeures qui se profilent.

Le ministère de l'agriculture annonce une aide (10 millions d'euros), qui est loin d'être à la hauteur des problèmes que nous vivons. Sans doute les pouvoirs publics oublient-ils l'argent dépensé dans la décontamination de l'eau potable polluée par les nitrates et pesticides conventionnels. Selon un rapport du Conseil Général au Développement Durable de 2011, 54 à 91 milliards d'euros seraient nécessaires chaque année pour traiter l'ensemble de la pollution agricole des eaux de surfaces. Pourtant, l'agriculture bio est reconnue par les experts de l'eau comme la solution prioritaire à ces pollutions.

S'ajoute à cette crise de la consommation mais pour d'autres raisons, une stagnation des surfaces certifiées. Pour la Charente, nous enregistrons pour la première fois une pause dans la dynamique de progression puisque les conversions vers la bio compensent à peine les déconversions de surface. Nous avons prévenu de ce risque à la suite de la mouture de la nouvelle PAC, qui envoie des signaux plus que mitigés aux agriculteurs désireux de changer leurs pratiques.

Mais, après la pluie, le beau temps, disais-je en épigraphe.

Car les crises actuelles que nous vivons sont conjoncturelles. Le modèle agricole que nous défendons reste l'avenir, et les prévisions s'accordent sur le caractère passagé des difficultés actuelles. Nous devons donc :

-être attentif à ce que le plus grand nombre de fermes survivent aux mois à venir (déjà, certaines ont cessées leur activité)

-garder le cap et préparer les étapes futures du basculement de l'agriculture vers la bio.

Pour cela, en 2024, la MAB continuera d'accompagner la structuration de filière, notamment en soutenant l'émergence de Paysans Charente Bio, groupement de producteurs qui travaille sur plusieurs thématiques, dont commerciales, pour rendre plus résiliente les fermes charentaises.

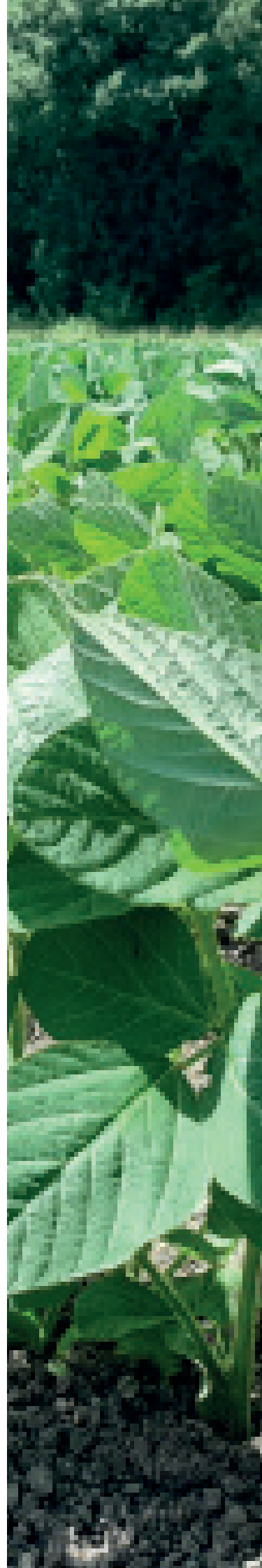
Nous devons également nous saisir de manière plus incisive du sujet de la restauration collective. Le travail a déjà commencé, et nous attendons beaucoup de nos partenaires (agglomérations, communautés de communes, département en charge des collèges, ...)

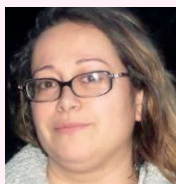
Et pour finir sur une note positive, sachez que lors du classement des régions les plus accueillantes envers les installés en bio pour 2023, classement réalisé par notre fédération nationale, la Nouvelle-Aquitaine sort en première place (ex-aequo avec le Centre-Val de Loire). Espérons que cela augure d'une reprise rapide de la progression des surfaces AB.

Dans tous les cas, la MAB 16, par l'intermédiaire de son équipe salariée que je remercie particulièrement pour son dévouement, ou par l'intermédiaire de ses élus, reste à vos côtés tant pour vous accompagner sur vos fermes que pour développer une agriculture biologique exigeante et cohérente.

SÉBASTIEN BRUAND

PRÉSIDENT DE LA MAISON DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE





Carole BALLU
CHATIGNAC
Élevage, polyculture



Sébastien BRUAND
Président
NERCILLAC
Maraîchage



Pierre BOUSSEAU
Vice-président
SALLES-LAVALLETTE
Élevage, polyculture



Baptiste BRIGOT
Vice-président
PAIZE-NAUDOUIN
Maraîchage



Pierre-Luc DUPERRAY
Vice-président
MONTMOREAU
Élevage, Grandes Cultures



Jean-Paul MATARD
MONS
Grandes Cultures - Maraîchage



Jean-Louis MANGON
ROYAN
Grandes Cultures



Mathieu RENAUD
Vice-président
BAIGNES -STE-RADEGONDE
Élevage



Didier ROBLET
TUSSON
Maraîchage



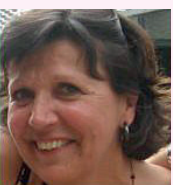
Pascal ROUSTEAU
BRÉVILLE
Viticulture



Anthony VIAUD
RANVILLE-BREUILLAUD
Grandes Cultures



Thierry CONDEMINÉ
BROSSAC



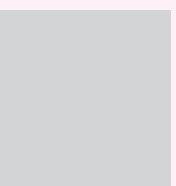
Anne-Marie GALLO-CHOLLON
FOUQUEBRUNE



Bruno COURAIT
Trésorier
JULIENNE
Viticulture



François MONROUSSEAU
Secrétaire
LES PINS
AMAP de la Ferme Assaisonnée



France BERLIOZ
CHALAIS
La LocoBio



François PELOQUIN
VILLEFAGNAN
SAS Fermes de Chassagne
Céréales, farines,
légumes secs

COLLÈGE DISTRIBUTEURS
/ TRANSFORMATEURS



Jacques BRIE
ANGOULEME
Charente Nature



Patrick RIVOLET
ANGOULEME
Collectif Vigilance OGM et
pesticides Charente

COLLÈGE ASSOCIATIONS
ENVIRONNEMENTALES



Jacky BONNET
LA COURONNE
Commune de La Couronne



Poste
vacant

COLLÈGE COLLECTIVITÉS



Evelyne BONILLA
Conversion-installation-transmission,
PAC, Formations élevage, arboriculture
06 45 59 63 11
projetbio@mab16.com



Anaïs BIOCHE
Grandes Cultures
06 73 20 13 21
grandescultures@mab16.com



Corinne CHARRANNAT
Gestion administrative et financière
Promotion et communication
06 30 58 50 30
coordination@mab16.com



Stéphanie GAZEAU
Maraîchage
06 75 12 58 98
stephanie.maraichage@mab16.com



Julien GRANDGUILLLOT
Maraîchage, légumes
07 88 17 07 45
julien.maraichage@mab16.com



Ariane VIVIEN
Projet de territoire / Collectivités
/ Filères
06 74 87 64 63
territoirebio@mab16.com

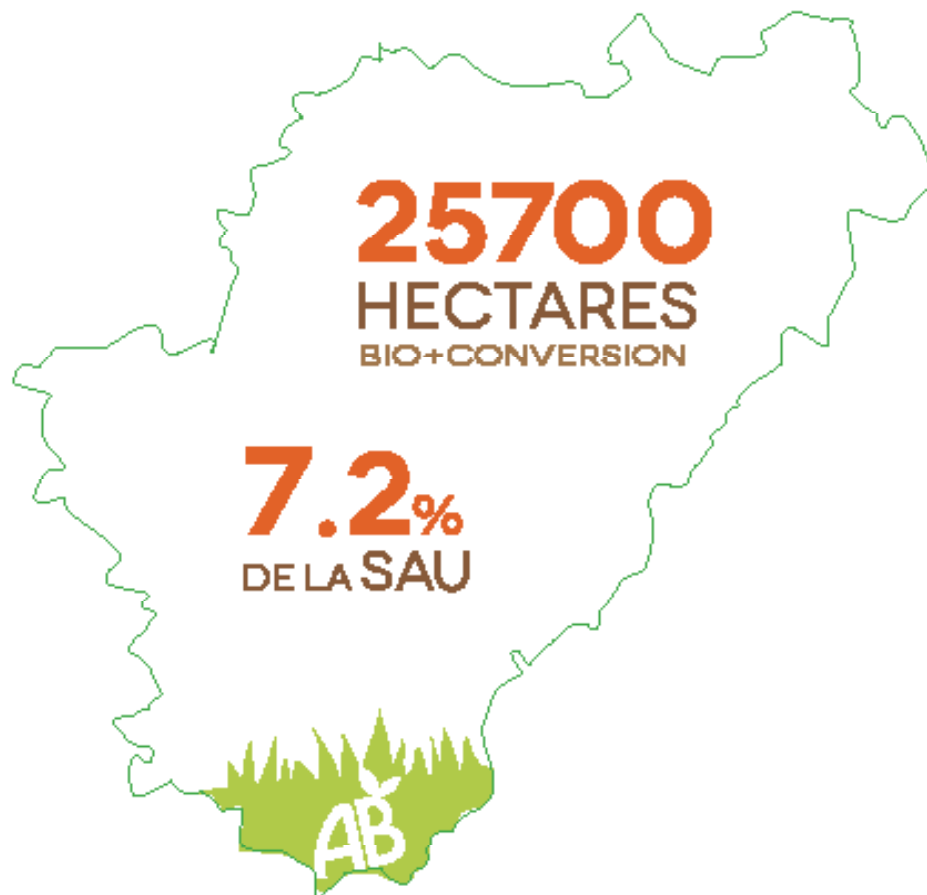
L'année 2022 a été marquée par :

- le départ de Titouan PACE en juillet 2022
- le stage et le contrat saisonnier de Mme Valentine DESCAMPS en juillet 2022

L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

en Charente

CHIFFRES 2021 ET 2022 DE L'AGENCE BIO
ET



456
PRODUCTEURS
- 8 FERMES en 1 an



124
DISTRIBUTEURS



349
TRANSFORMATEURS

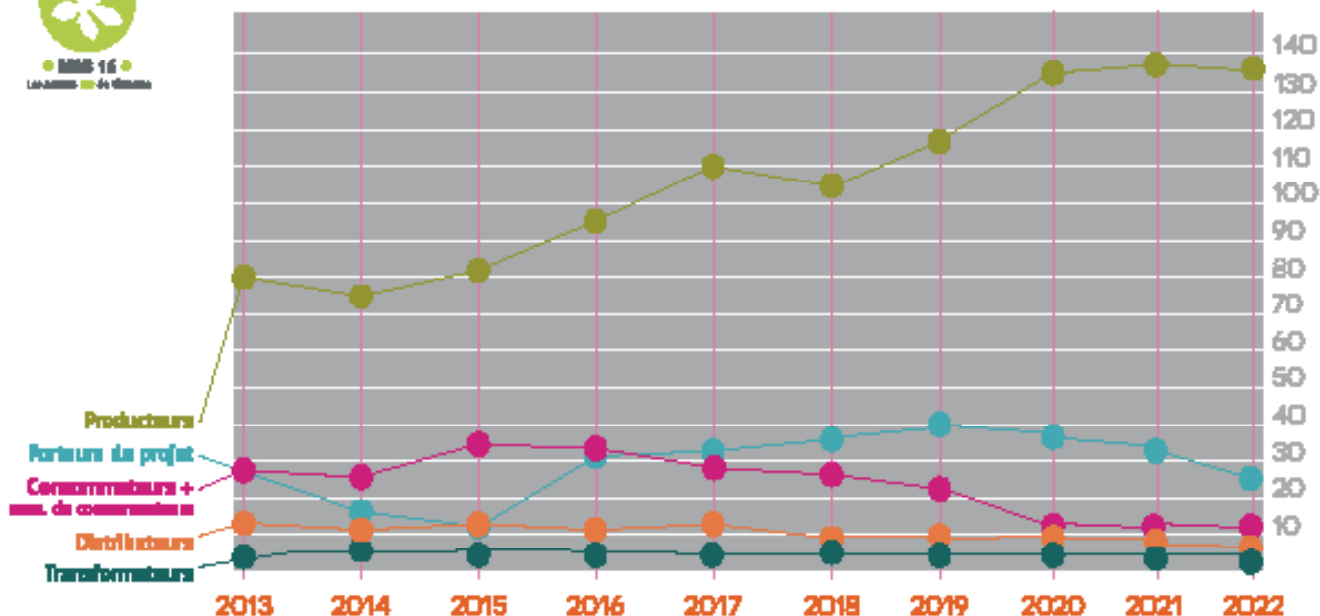
LES ADHÉRENTS DE LA MAB 16

en **2022**



183
ADHÉRENTS

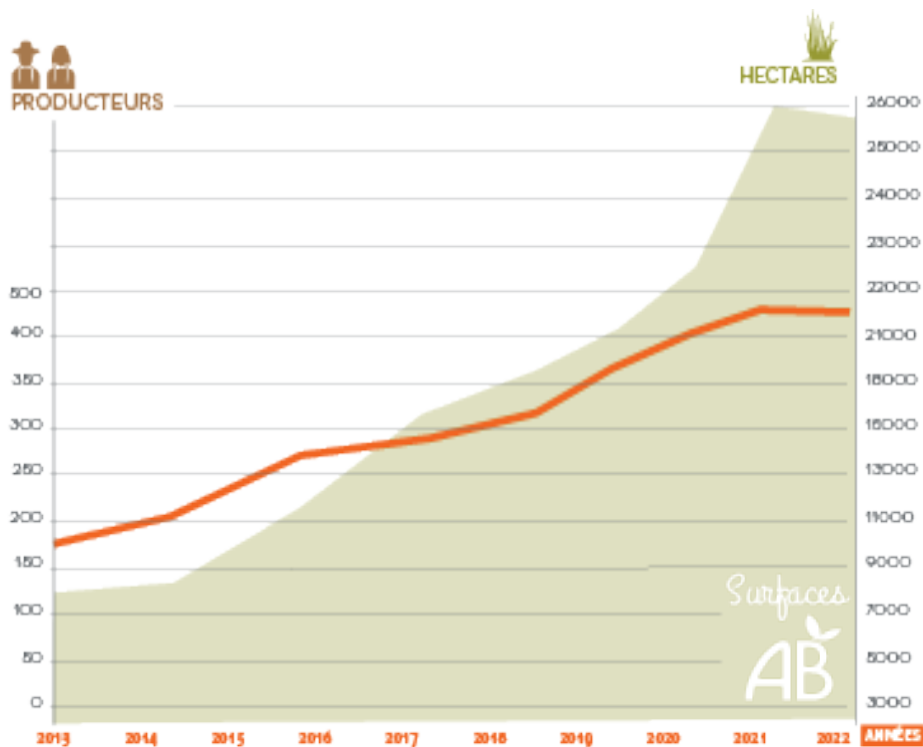
188 en 2021	192 en 2022
176 en 2020	196 en 2021
146 en 2019	191 en 2020
136 en 2018	181 en 2019



Accompagner les CONVERSIONS ET LES INSTALLATIONS en Charente



LES ACCOMPAGNEMENTS PAR LA MAB 16



PRODUCTEURS ET SURFACES BIO EN CHARENTE

Chiffres 2022 - Source Agence Bio + estimations MAB



Un accompagnement individualisé est proposé à tous les porteurs de projet de conversion ou d'installation.

Un **diagnostic de conversion** est réalisé pour aborder les aspects réglementaires, techniques, économiques et administratifs avec le producteur et répondre à toutes ses questions. Des préconisations leur sont faites, ils sont mis en relation avec des contacts clés (producteurs bio « expérimentés », techniciens, opérateurs économiques...) et accompagnés dans la durée sur les volets administratifs et techniques.

• **33 personnes** ont contacté la MAB ou ses partenaires de la plateforme conversion pour nous faire part de leur projet bio.

• **18 rendez-vous individuels** ont été réalisés (dont **13** pour des projets d'installation).

• **2 formations sur le passage à l'AB** étaient prévues en partenariat avec la Chambre d'Agriculture de la Charente. Au vu d'un faible nombre de demandes, celles-ci ont dû être annulées.

Quelques arrêts sont à noter. La conjoncture est moins favorable au bio et il est difficile de trouver des repreneurs en bio lors d'une transmission.

On constate un ralentissement du nombre de contacts en 2022, accentué en ce début 2023.

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre total de personnes ayant contacté la MAB ou ses partenaires	100	101	61	94	100	74	48	33
Nombre d'entretiens conversions/installations bio	44	45	22	32	22	22	32	18
Nombre de rendez-vous « installation » CEPPP	2	7	10	18	12	25	19	17
Nombre de producteurs bio et en conversion	225	271	292	338	363	402	464	456
Surface Agricole Utile bio et en conversion (en ha)	11 133	13 950	16 605	18 953	20 025	22 632	26 411	25 700

LA PLATEFORME MULTIPARTENARIALE D'APPUI À LA CONVERSION

Cette plateforme a pour objectif de faciliter l'accompagnement des agriculteurs ayant un projet de passage à l'AB, en favorisant la synergie entre tous les acteurs du développement agricole et des acteurs économiques susceptibles d'intervenir dans les conversions bio.

Les actions de la plateforme :

Coordinatrice : *Katell PETIT*
(Bio NA)

Conseillers conversion
Charente : *Evelyne BONILLA*
(MAB16) et *Samuel NEAU*
(Chambre d'Agriculture)

- Mettre en œuvre le Mois de la bio
- Alimenter l'Observatoire Régional de l'AB des conversions avec des données précises
- Tendre vers l'accompagnement de 100% des projets bio pour sécuriser les conversions (au niveau économique et humain)
- Développer et diffuser les outils d'accompagnement des conversions au service des conseillers

Lors du **comité technique** (1 en 2022), l'ensemble des conseillers projets conversion (Chambre d'agriculture, GAB) se retrouvent afin de faire l'état des lieux des projets de conversion en département, de discuter des perspectives de développement par filière et de développer des outils pour accompagner au mieux les porteurs de projet.

Cette plateforme réunit l'ensemble de ses partenaires lors du Comité Régional d'Orientation de l'AB (présidence Chambre Régionale d'Agriculture en partenariat avec Bio Nouvelle-Aquitaine et Interbio NA) qui est une instance de suivi et de pilotage des actions amont du PACTE BIO avec le lien fait avec l'aval via Interbio NA.

FUTURS INSTALLÉS ET ÉTUDIANTS



La MAB 16 au sein du dispositif PPP (Plan Professionnel Personnalisé)

L'association dispose d'un agrément de Conseiller Projet du PPP pour accompagner les porteurs de projet d'installation en bio. Ceux-ci sont nombreux : 17 entretiens ont ainsi été réalisés en 2022 contrairement à 2 entretiens annuels il y a quelques années.

Transmission / Installation

Sur cette thématique de l'installation et de la transmission, la MAB 16 travaille aussi en étroite collaboration avec l'ensemble du réseau INPACT, la Chambre d'Agriculture de la Charente et le répertoire départemental « Départ/Installation » (RDI). Elle met en lien porteurs de projet et cédants. La MAB 16 a également participé au forum à l'installation le 8 novembre à Nercillac : l'occasion de rencontrer de nombreux étudiants en agriculture, des nouveaux porteurs de projet et d'autres organismes agricoles. De plus en plus de propriétaires contactent la MAB 16 afin de trouver un fermier bio pour leurs terres, des mises en lien sont faites régulièrement. **N'hésitez surtout pas à nous contacter si vous pouvez mettre du foncier à disposition pour assurer la pérennité de la ferme d'un-e autre agriculteur-trice bio ou l'installation d'un-e nouveau-elle collègue !**



En 2022, la MAB 16 lance le projet «Adopte une ferme» pour recenser et promouvoir les fermes bio à transmettre dans les 5 prochaines années. Contactez-nous si vous êtes concernés!



Interventions auprès des étudiants

Les projets bio fleurissent dans les cursus scolaires ! L'Agriculture Biologique se développe et suscite la curiosité des étudiants...

- **CFPPA de Venours (86)** : BPREA, module Gestion du temps, 1,5 j d'intervention + jury (Anaïs), 4 stagiaires profil grandes cultures et PPAM + Jury (Julien), 12 stagiaires profil maraichage, 1,5 j d'intervention + jury (Julien) + 6 jours module Maraichage, 12 stagiaires
- **MFR St-Loup (79)** : 6 jours d'intervention, 14 stagiaires
- **CFPPA de Blanquefort (33)** : BPREA, 10 jours d'intervention, 12 stagiaires
- **MFR Cherves-Richemont (16)** : BTS ACSE, 0,5 jours d'intervention, 31 stagiaires

LE MOIS DE LA BIO

Cette 11^{ème} édition du Mois de la Bio a, une fois de plus, permis aux professionnels agricoles de découvrir l'AB.

La MAB 16, avec les partenaires de la plateforme d'appui à la conversion, ont décidé cette année d'organiser en Charente **une seule grosse journée multi thématiques**. La journée « Bio au Top ! » a ainsi regroupé 86 participant-es sur la ferme de Paul Bourrinet à Magnac Lavalette Villars. Ce fut riche en technicité et en convivialité !

Une visite scolaire « Retour d'expérience : ma reconversion professionnelle en maraîchage diversifié » a également été organisée chez Nicolas Gaudout à Ronsenac et a permis à des jeunes de la MFR de Triac-Lautrait et leur professeur d'échanger sur les pratiques et le mode de production AB.

Des formations techniques ont aussi été proposées sur le département.

Sur toute la Nouvelle-Aquitaine, c'est plus de 70 événements (dont plusieurs visioconférences) organisés pour répondre aux questions de tous les porteurs de projet !

Ces journées permettent, dans la bonne humeur, de faire avancer les participant-es dans leur projet d'installation, de conversion et/ou dans leurs questionnements techniques.



Ci-dessus : Mois de la Bio 2022

16 CHARENTE

En partenariat avec

Jeu. 24/11
9h45-17h

BIO AU TOP !

9h45-10h30 **Accueil et point sur les marchés et les filières en bio**

10h30-11h30 **Autonomie alimentaire pour mon élevage**
Comment mieux valoriser mes cultures protéiques ?
Témoignages d'éleveurs, vidéo et démonstration de toaster mobile.

11h30-12h30 **Optimiser ma fertilisation en bio**
Quelles sont les ressources sur ma ferme et comment les utiliser au mieux ?
Pour les éleveurs : optimiser sa fertilisation organique.
Pour tous : couverts végétaux (point sur le projet Couverts et cie), présentation du matériel et des pratiques de l'agriculteur.

12h30-14h **Restauration bio et locale sur réservation**

14h-14h30 **Viticulture : m'affranchir des herbicides**
Présentation et comparaison d'itinéraires techniques d'un réseau de viticulteurs. Témoignage vidéo d'un viticulteur bio du groupe Dephy.

14h30-15h30 **Produire mes semences en bio**
Témoignages de l'agriculteur et d'une maraîchère semencière.
La réglementation encadrant les semences fermières.

15h30-16h **Choisir des variétés économes pour mes grandes cultures**
Retour sur des essais variétés maïs : comment choisir ses variétés en fonction du coût de l'énergie et l'implantation des couverts végétaux ?

16h-17h **La biodiversité fonctionnelle sur mon exploitation : pourquoi, comment ?**
Introduction au concept de biodiversité fonctionnelle avec exemples en maraîchage et grandes cultures.
La haie : intérêts, programmes d'aides à l'implantation, nouvelle PAC...
Exemple d'implantation de haies sur l'exploitation et pose de nichoirs.

17h **Pot de clôture**

1

EARL de Rodas,
Paul BOURRINET,
Rodas,
16230 MAGNAC-
LAVALLETTE-VILLARS

- > INNOVER SUR SA FERME
- > OPTIMISER SES COÛTS DE PRODUCTION
- > DIVERSIFIER SES PRODUCTIONS

LE MOIS
DE LA BIO

RENCONTRES
GRATUITES
ET OUVERTES
À TOUS LES
PROFESSIONNELS



NOVEMBRE 2022
NOUVELLE-AQUITAINE
WWW.MOISDELABIO.FR

Ci-dessus : Mois de la Bio, programme 2022 pour les professionnels

LA MAB 16, PARTENAIRE DES COLLECTIVITÉS QUI S'ENGAGENT POUR LA BIO

Administrateur référent : Baptiste BRIGOT •
Suppléant : Sébastien BRUAND
Salarié : Ariane VIVIEN •

VEILLE TECHNIQUE ET RÉGLEMENTAIRE

- **Formation animation :** 29 mars et 20 mai
- **Participation aux journées métiers FNAB territoires,** le 9 juin et le 8 décembre 2022.

La MAB 16 est un partenaire privilégié des collectivités et notamment de celles qui s'engagent pour la bio dans des **projets alimentaires territoriaux**, qu'ils soient en cours (communautés d'agglomération de Grand Angoulême et de Grand Cognac) ou en cours d'élaboration (Département de la Charente). Elle participe ainsi activement aux différents comités de suivi et déploie plusieurs actions afin d'agir pour la relocalisation de l'alimentation et le développement de l'agriculture biologique (diagnostics de terrain de la collectivité, animation de groupes de travail...).

La MAB 16 accompagne par ailleurs les **communes** qui souhaitent développer l'agriculture biologique sur le territoire. Une plaquette a été élaborée afin de mettre en lumière les **pistes d'accompagnement** proposées, n'hésitez pas à la diffuser auprès de vos conseiller.es municipaux.les, votre relais de proximité est essentiel !

s'engagent pour la bio.

- En 2022, Châteaubernard et le RIA d'Angoulême ont été labellisés territoire et établissement bio engagés. Ils rejoignent ainsi les 9 collectivités et l'établissement labellisés en Charente.

RÉDACTION ET DIFFUSION D'INFORMATIONS TECHNIQUES

Pour les collectivités adhérentes ainsi que les partenaires, la MAB 16 a créé un flash infos « territoires » pour communiquer sur les actualités du territoire, informations sur l'AB, nouveaux outils, évènements... Elle a également mis en place une demi-journée de formation destination des agents des collectivités pour les sensibiliser à la bio et leur présenter des pistes d'action pour soutenir et participer au développement de la bio sur les territoires.

DES LÉGUMES BIO ET LOCAUX EN RESTAURATION COLLECTIVE !

En partenariat avec l'agglomération Grand Cognac, Mangeons Bio Ensemble et le collectif Mangeons mieux, la MAB 16 a lancé une expérimentation afin d'**approvisionner les restaurants hors domicile du cognaçais en légumes bio**.

En 2021 et 2022, 1,5 tonnes de légumes ont ainsi été commandés par des cantines du secteur et les maraîchers bio du réseau ont pu livrer leurs productions. Cette expérimentation a été transformée en véritable schéma local d'approvisionnement en légumes et va rechercher à intégrer les autres productions biologiques du territoire.

LA CRÉATION D'UN « PÔLE BIO » SUR L'OUEST CHARENTE

En 2022, une enquête a été réalisée par la MAB 16 auprès des agriculteurs-trices bio de l'Ouest Charente et Est Charente-Maritime en lien avec le GAB 17. L'objectif est d'identifier les difficultés et besoins sur le secteur.

Une réunion de restitution de cette enquête est prévue en mars 2023, avec pour objectif la structuration d'un groupe de producteurs-trices bio autour de solutions collectives.



Ci-dessus : Remise du prix un plus bio à GrandAngoulême; Ci-contre labellisation de la commune de Chateaubernard et du restaurant inter administratif d'Angoulême



LA CHARENTE, UN TERRITOIRE QUI S'ENGAGE POUR LA BIO !

En 2022, plusieurs communes ont été labellisées « **Territoire Bio Engagé** » (TBE), récompense déployée par Interbio qui vient valoriser l'engagement des communes sur les approvisionnements des restaurants collectifs en produits bio (22% minimum) ou la surface agricole utile biologique (15% de la SAU du territoire en bio).

La MAB 16 a assisté à ces remises de label afin de réaffirmer son soutien et sa volonté d'accompagner les communes qui





La structuration de la filière légumes bio

Depuis 2021, la MAB 16 travaille avec Grand Angoulême sur un projet de structuration de la filière légumes biologiques charentaise. L'objectif de ce projet intitulé « Dock de légumes » est de **sécuriser les fermes maraîchères biologiques en Charente**. Cette action est financée par la Région Nouvelle-Aquitaine.

A partir de l'identification des freins à la production et des besoins des maraîchers, il s'agit d'interroger les **réponses collectives** qui peuvent être apportées et les mettre en œuvre. Plusieurs besoins ont ainsi été identifiés : la mutualisation de matériel, de salarié.es, d'assolements et celui d'un espace de stockage doté de toute la chaîne du lavage au conditionnement et à la livraison.

A terme, l'objectif est de structurer la filière légumes biologiques de Charente en intégrant **la sécurisation des outils de production des maraîchers**, mais aussi des actions visant à travailler et à consolider les **débouchés**.

Le projet a bien avancé puisqu'en 2022 l'**association Paysans Charente Bio a vu le jour**. Elle réunit à ce stade une dizaine de maraîchers, et s'est donnée pour mission de structurer et organiser la collaboration entre producteurs-trices de légumes biologiques charentais, à savoir : développer l'interconnaissance entre maraîcher-es biologiques du territoire, encourager et faciliter la mutualisation des facteurs de production et de commercialisation, rechercher des débouchés de commercialisation communs, capitaliser ces premières expériences pour en tirer des enseignements et faire émerger des besoins ou opportunités non couverts à ce jour.

Le projet en quelques chiffres en 2022 :

- 3 voyages d'étude : la coopérative Bicornèze, L'Escat à Bergerac ainsi que Champs du Hérisson/Bio Loire Océan et le collectif Champ du possible en Vendée.
 - 3 visites de bâtiments pouvant accueillir un espace de stockage de légumes collectif
 - 3 restitutions collectives du projet avec les maraîchers
- Et de nombreux ateliers de travail collectif
- Plus de 7 tonnes de légumes vendus par l'association Paysans Charente Bio auprès de la restauration collective charentaise en 2022.

PERSPECTIVES 2023 pour le projet

- Poursuite de l'animation auprès des maraîchers
- Construction de partenariats avec les acteurs du territoire

Etude « Etat des lieux de la filière élevage biologique en Charente »

Le Département de la Charente a commandé à la MAB 16 une étude qui s'inscrit dans le cadre de la construction de leur projet alimentaire territorial. Un travail d'enquête a ainsi été réalisé auprès d'une quarantaine d'éleveuses toutes filières confondues de mars à juillet 2022 pour aboutir à la rédaction d'un document qui sera remis en 2023.

Cette étude présente, pour chaque filière de productions animales, une évaluation de la production (tonnage, circuits de vente...), les dynamiques et tendances et des leviers pour les soutenir et les développer.

Plusieurs pistes d'actions vont être étudiées en 2023 : introduction de veau bio dans les cantines scolaires, mise en place d'outils collectifs de transformation...



Ci-dessus : Voyage d'étude en Vendée le 24 novembre, Visite du bâtiment de Grelet et Livraison de légumes de Paysans Charente Bio

UN RÉSEAU de Partenariats

3

LES RÉSEAUX BIO



FNAB (national) et Bio Nouvelle-Aquitaine (régional)

La MAB 16 fait partie du réseau FNAB, la Fédération Nationale d'Agriculture Biologique.

Organisme professionnel à vocation syndicale, la FNAB a essentiellement pour objet l'organisation, la représentation et la défense au plan national et international de la profession.

Bio Nouvelle-Aquitaine, l'échelon régional du réseau, fédère les 12 structures bio départementales de la région Nouvelle-Aquitaine. Elle assure la coordination des actions sur le terrain, porte la voix des producteurs biologiques auprès des institutions et travaille avec les partenaires agricoles au développement de la filière bio.

InterBio Nouvelle-Aquitaine

InterBio Nouvelle-Aquitaine est l'association interprofessionnelle bio régionale dont les membres de l'association sont répartis en quatre collèges : les représentants des producteurs bio, des groupements de producteurs, des artisans / transformateurs / distributeurs et des organismes associés (fédérations régionales, établissements publics de formation, centres techniques...).

Elle a pour objectifs principaux d'accompagner les projets de développement des opérateurs biologiques régionaux, d'assurer la structuration et la promotion de la filière biologique et de ses producteurs et d'appuyer son essor.

LE PACTE RÉGIONAL BIO



RÉGION
Nouvelle-Aquitaine

L'État, la Région Nouvelle-Aquitaine, Interbio Nouvelle-Aquitaine, la Chambre régionale d'agriculture et les associations du réseau bio ont signé le 5 juillet 2017 un pacte ambitieux en faveur du développement et de la croissance de l'agriculture biologique dans la région.

Ses ambitions et objectifs sont les suivants :

- Développer les surfaces en AB régionales
- Développer le chiffre d'affaire pour atteindre 1,2 milliards d'euros de chiffre d'affaire bio en 2022,

- Améliorer l'organisation des filières et aller vers une juste répartition de la valeur ajoutée,
- Favoriser le développement du bio dans la restauration hors domicile et sur les marchés locaux, et notamment atteindre, en 2022, 20% de produits bio dans les cantines des lycées.

Néo terra, la feuille de route de la transition environnementale et climatique

Le 9 juillet 2019, les élus de Nouvelle-Aquitaine réunis en séance plénière ont adopté la feuille de route régionale dédiée à la transition énergétique et écologique : Néo Terra. Elle se fixe 11 ambitions, accompagnées d'engagements chiffrés et d'actions concrètes. L'objectif est d'accompagner l'effort de transition en termes énergétique, écologique et agricole à l'horizon 2030.

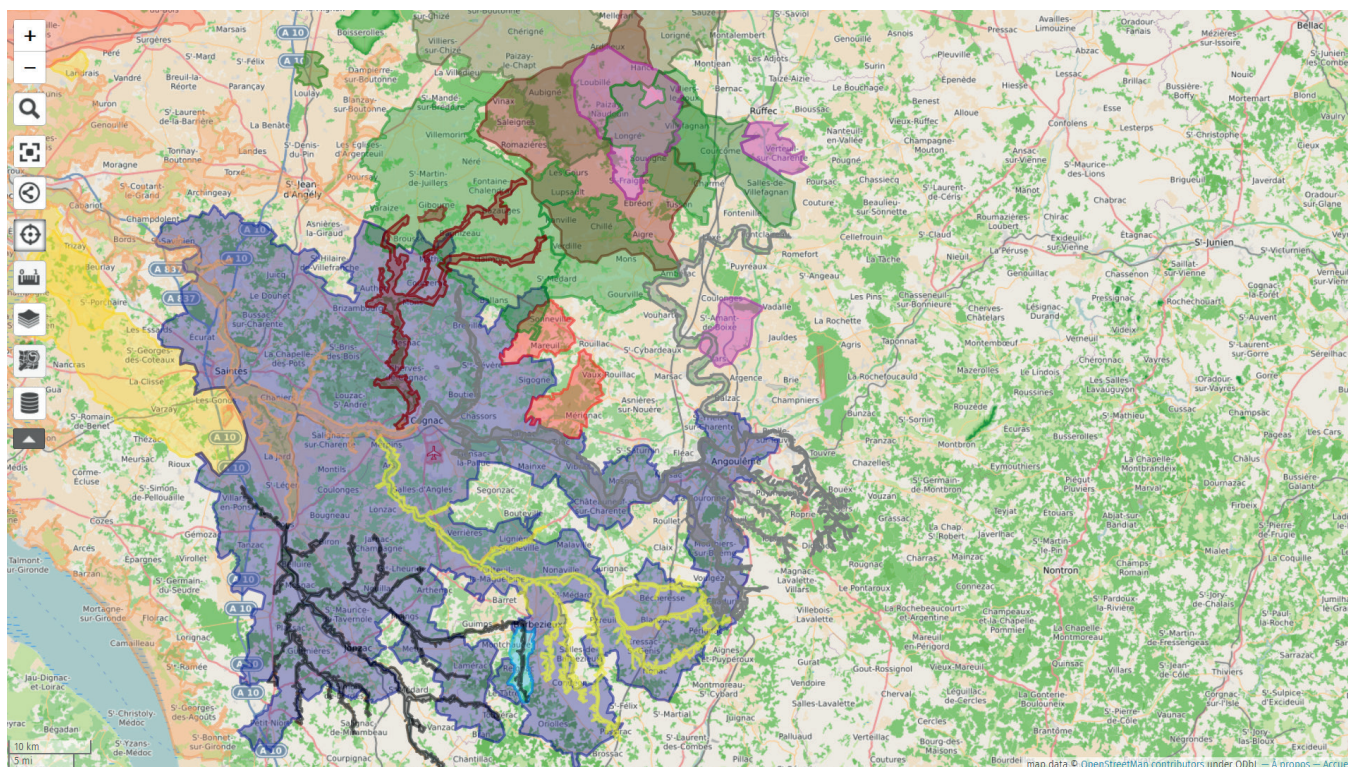


LES ZONES À ENJEU EAU

Développement des actions sur les « zones à enjeu eau »

Administrateurs référents : Jacques BRIE, Patrick RIVOLET, Jacky BONNET

La problématique de la préservation de la ressource en eau est un enjeu fondamental en Charente. Depuis 10 ans, la MAB 16 y travaille avec différents partenaires. Présente sur les zones à enjeux eau du département, elle y réalise différentes missions afin de développer l'AB et les pratiques bio. L'AB est en effet reconnue comme un levier explicite d'amélioration de la qualité de l'eau (INRA, 2003). Ces actions dans le cadre du programme « Re-Sources » sont menées en partenariat avec les différents syndicats d'eau et l'Agence de l'eau Adour-Garonne.



Contrat Re-Sources Coulogne – St Hippolyte

Ce programme qui s'intègre dans la démarche Régionale Re-Sources propose des actions ambitieuses pour la période 2022-2026. Environ une trentaine de partenaires sont engagés aux côtés des trois co-porteurs de ce programme (EPTB Charente, La Rochelle Agglo et Eau17). Le contrat est financé par l'Agence de l'eau Adour-Garonne, l'Europe (FEADER), l'Etat, la Région Nouvelle-Aquitaine, le Département de la Charente-Maritime et par l'ensemble des maîtres d'ouvrages des actions. La signature du contrat vient marquer l'implication de tous les partenaires pour la mise en œuvre d'actions de reconquête de la qualité de l'eau durant les 5 années du programme.

Le programme s'articule autour de deux grands objectifs stratégiques :

- Diminuer la pression via l'accompagnement aux changements de pratiques à l'échelle de l'exploitation
- Limiter les transferts via l'aménagement du territoire du bassin versant à la parcelle.

Pour répondre à ces deux grands objectifs, des ambitions communes / partagées ont été fixées par les trois porteurs de programme Re-Sources comme: Viser le 0 herbicide en vigne; Viser 100% des sols couverts en période à risque; **Développer l'Agriculture Biologique**; Augmenter la présence d'infrastructures agro-écologiques dans les exploitations agricoles; Augmenter les surfaces en herbe (prairies permanentes, prairies temporaires, jachères).



Appui TECHNICO-ÉCONOMIQUE AUX PRODUCTEURS BIO de Charente

UN TRAVAIL DE VEILLE RÉGLEMENTAIRE ET TECHNIQUE

La MAB 16 assure auprès de ses adhérents un rôle de **conseil et d'information collectif et individuel**.



En relation avec différents partenaires, la MAB 16 réalise une **veille sur l'évolution du règlement de l'AB** et des **dispositifs d'aides** afin de prévenir les agriculteurs des changements.

Via les différents échanges avec des experts techniques, un travail de recherche bibliographique et la lecture régulière de la presse spécialisée en agriculture biologique, la MAB 16 informe également les producteurs-trices des **évolutions dans la recherche en production bio** ainsi que sur les **perspectives de développement des filières bio**.

Informations et permanences PAC

En 2022, la MAB 16 a assuré une information régulière aux producteurs sur la PAC : mails d'infos, tutoriel vidéo et appui (individuel ou collectif) à l'ensemble des adhérents.

49 agriculteurs-trices ont ainsi été accompagnés dans la réalisation de leur dossier PAC par la MAB 16 et **une quinzaine** d'autres nous ont sollicité par téléphone pour des « petits » déblocages.

Permanences téléphoniques et réponses aux questions par mail

Ce service a aussi été assuré par téléphone tout au long de la période de réalisation des dossiers de demande d'aides.

BULLETINS D'INFORMATIONS TECHNIQUES

Flash Info techniques Grandes Cultures et Taupin du maraîcher

Ces bulletins techniques ont pour objectif de tenir informés les maraîchers et céréaliers de l'actualité technique : surveillance biologique du territoire, point technique sur une culture, innovation technique, évolutions réglementaires, compte-rendu de journées techniques, etc.

En 2022, **3 Taupins du Maraîcher** (revue de 16-20 pages) de la commission légumes Grand-Ouest ont été publiés (dont deux articles rédigés par notre équipe technique maraichage) et diffusés à une quarantaine d'abonnés sur la Charente et GAB voisins et **10 Flash Infos Grandes Cultures** ont été envoyés aux producteurs en grandes cultures.

Gestion d'une framalim en maraichage et d'un groupe Whatsapp, destinée aux échanges entre maraîchers adhérents. (52 membres)

Rédaction d'un article maraichage sur Profil Bio : «Les microfermes en maraichage sol vivant».

Quelques flash infos arboriculture sont également envoyés.



LES COMMISSIONS TECHNIQUES

C'est au travers des différentes commissions de la MAB 16 que les problématiques communes aux producteurs bio sont abordées. Elles sont un lieu d'échanges où naissent des projets collectifs. Y sont également étudiés différents aspects techniques qui, par la suite, sont approfondis via l'organisation de formations et d'interventions spécifiques.

COMMISSION Grandes cultures

Administrateur référent : Anthony VIAUD •

Suppléant : Pierre-Luc DUPERRAY

Salariés : Anaïs BIOCHE •

Titouan PACE (fin de contrat 5 juillet)

En 2022, 1 commission grandes cultures, le 11 janvier afin de définir les axes de travail de l'année.

FORMATIONS

• **Optimiser ses pratiques de tri et de stockage en céréales sur sa ferme**

1 jour, 9 participants, intervention de Patrick MADIOT (All Seeds Training)

• **Diagnostiquer et maîtriser le risque maladies sur légumineuses en grandes cultures bio**

1 jour, 11 participants, intervention d'Anne MOUSSART (INRAE)

• **Être autonome pour réaliser mon plan de fumure**

1 jour, 6 participants

• **Professionaliser sa pratique des couverts végétaux pour se rapprocher de l'ABC**

1 jour, 15 participants, intervention de Nicolas COURTOIS (AOC Agro)

• **Thés de compost oxygénés et enrobage biostimulant de semences : un autre pas vers l'ABC sur ma ferme**

2 jours, 16 participants, intervention de Jean-Charles DEVILLIERS

VISITES « BOUT DE CHAMP »

3 visites Bout de champ

• **Etat des cultures en sortie d'hiver**

chez Laurent ROUSSEAU, le 22 février, 9 participants (dont 5 producteurs)

• **Démo d'outils de destruction de couverts en terres de groies**, en partenariat avec la FDCUMA des Charentes chez Thierry CHARBONNAUD, le 21 mars, 21 participants (dont 13 producteurs)

• **Point d'étape des oléoprotéagineux d'hiver et de printemps : zoom sur lentille, lin et colza** en partenariat avec Terres Inovia chez Anthony VIAUD, le 2 mai, 8 participants (dont 6 producteurs)

1 journée technique

• **Sols en Bio : journée commune grandes cultures/maraichage**

56 participants (dont 26 producteurs/porteurs de projet)

LUNDI 13 JUIN

SOLS EN BIO

à la ferme "Les Jardins de l'Osme"
chez Marina Conardi et Baptiste Brigat
Route du Breuil Tizon
16240 PAIZAY-NAUDOUIN-EMBOURIE

ATELIERS À PARTIR DE 13H30 PRÉSENCE DE L'ACPEL, LE SIAEPNOC

GRANDES CULTURES	MARAICHAGE	BIODIVERSITÉ
<ul style="list-style-type: none">Point d'étape du projet parcelles de référenceÉvaluer simplement la vie de mon sol : test du slip, bêche, moutarde...Profil de sol selon l'approche Herody Intervenant : Yves Hardy Expert méthode Herody	<ul style="list-style-type: none">Retour de 4 années d'expériences sur la régénération des solsProfils de sol selon l'approche Herody Intervenant : Yves Hardy Expert méthode Herody	<ul style="list-style-type: none">Intégrer des haies/arbres sur ma ferme (Prom'Haies)Protéger les oiseaux de plaines (LPO)Plantes messicoles, semences locales (Charente Nature/Semence Nature)

Inscription en ligne demandée : <https://tramaforms.org/inscription-journee-sols-en-bio-13-juin-2022-1652864646>

TEMPS CONVIVAL À PARTIR DE 18H

MAB 16 Les Ateliers Bio de Charente
Charente Nature
EPTB Charente
SIAEPNOC
ACR pour la Biodiversité
Charente Nature
Semence Nature

Journée technique «Sols en Bio» le 13 juin 2022 à la ferme «Les jardins de l'Osme»

MOIS DE LA BIO

- Co-animation de la journée filière, présentation des premiers résultats du groupe céréales Couverts et cie

VEILLE TECHNIQUE ET RÉGLEMENTAIRE

- **Formation salarié - Diagnostiquer et maîtriser le risque maladies sur légumineuses en grandes cultures bio,** Anaïs et Titouan, 25 janvier
- **Formation animation,** Anaïs, 29 mars et 20 mai
- **Participation aux journées métiers FNAB,** Anaïs, 9 et 10 novembre

VIE DU RÉSEAU

- **Participation aux commissions grandes cultures de la FNAB** (28 juin et 1er décembre)
- **Participation aux commissions grandes cultures d'Interbio Nouvelle Aquitaine** (05 avril, 24 juin et 19 octobre)

RÉDACTION ET DIFFUSION

D'INFORMATIONS TECHNIQUES

- **10 Flash Infos Grandes Cultures**
- Mails d'informations (veille technique et réglementaire)
- **Service mail des petites annonces**
- Animation du groupe **Whatsapp Grandes Cultures bio** de Charente (36 producteurs)

APPUI TECHNIQUE

- **6 projets en grandes cultures bio dont**
 - **3 projets d'installation en Charente + 1 appui technico-économique** réalisé sur le captage de l'AAC Moulin Neuf.
 - **7 suivis post-conversion**
- Permanence téléphonique auprès des porteurs de projet et céréaliers du département
 - + RDV adhérents sur leurs fermes
- **Diagnostic de parcelles pour la commune de Roussines**



Ci-dessus : Réunion Bout de champ chez Anthony Vaud et Erwan Sylvestre, le 2 mai 2022



Ci-dessus : Réunion Bout de champ chez Thierry Charbonnaud le 1er mars 2022.

PROJETS GRANDES CULTURES

Parcelles de référence

La conduite d'une parcelle en bio relève, en théorie, des bonnes pratiques vis-à-vis de la fertilité du sol. Néanmoins, les itinéraires techniques choisis par les producteurs bios diffèrent autant que le nombre d'exploitations, chacune d'elle à sa spécificité : contexte pédoclimatique, élevage présent sur la ferme ou non, choix d'apports fertilisants externes ou non, implantation de couverts végétaux ou non, implantation de prairies temporaires ou non...

L'objectif de ce projet est de **vérifier que les interventions réalisées sur des parcelles définies ont une incidence positive ou négative sur la fertilité du sol**, cela sur 3 parcelles de 9 exploitations, soit 27 parcelles.

• Création de références d'itinéraires techniques sur des fermes du département

- Référencement des pratiques des 27 parcelles pour la campagne 2020-2021
- Consolidation de la base de données, travail sur le temps de travail (débit de chantier)

• Diagnostic personnalisé du sol des 9 exploitations

- Formation « Concilier Agriculture de Conservation et Agriculture Biologique »
- focus sur les couverts végétaux »
- Test/analyse complémentaire sur l'activité biologique : test du slip.

• Diffusion des résultats

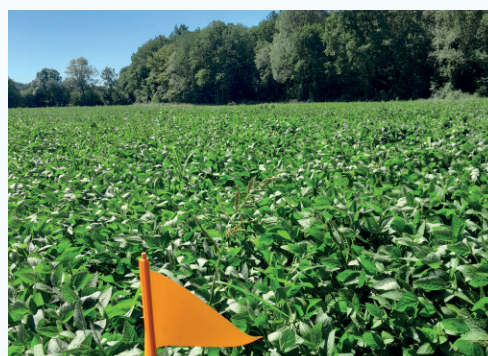
- Journée technique « Sols en bio » à destination des producteurs, sur la ferme des Jardins de l'Osme (Longré)
- Présentation du projet + tests simples à faire dans son jardin à destination du grand public, Fête de la Biodiversité (Mouthiers s/Boëme)
- Rédaction d'un article dans L'Actu – magazine d'information de Grand Angoulême -



PROJETS GRANDES CULTURES (suite)

Essais soja : Étudier la faisabilité de cultiver du soja bio en Charente en conditions sèches et irriguées

3 vitrines variétales réalisées en terres de groies irriguées, sèches chez Sébastien SELIN (Ferme de la Grande Dennerie) et en terres de fond chez Gérald LE GRELLE, avec l'appui de la Chambre d'Agriculture de la Charente, dans le cadre de l'AMI du fonds SEA Soutenir l'agriculture locale et durable, et plus précisément l'axe 3 « La recherche et l'expérimentation pour relocaliser la filière protéines végétales ».



En haut : essai soja bio terres de groies irriguées sud Charente; en bas : essai soja bio terre de marais sud Charente



PERSPECTIVES 2023

• **Projet parcelles de référence**

Pour aller plus loin, recrutement d'un stagiaire 6 mois : Matthieu dès février

Objectifs : Recueil bibliographique sur l'empreinte carbone et la gestion de la fertilité du sol des fermes bio et le(s) diagnostic(s) le(s) plus adapté(s).

Recensement des pratiques de 9 fermes pilotes à partir d'entretiens individuels sur la campagne 2021/2022

Tests complémentaires sur l'état de fertilité des sols des parcelles référencées.

Consolidation et amélioration de la base de données existante.

Réflexion/proposition de stratégies d'adaptation de ces fermes à moyen et long terme.

Diffusion des résultats.

• **Essais soja**

Continuité des essais/vitrines variétales avec l'appui de la Chambre d'Agriculture de la Charente

• **Ferme pilote**

Sur une ferme conventionnelle (entre Cognac et Angoulême ou proche de l'affluent La Boëme) - mettre en place des bandes de démos avec différents itinéraires techniques de gestion des adventices sur maïs, afin de présenter et d'inciter les agriculteurs non bio et les porteurs de projet à venir découvrir et s'approprier ces pratiques

• **Recueil des essais paysans**

Mettre en avant dans un recueil annuel les essais paysans de la Charente réalisés par les agriculteurs eux-mêmes.

• **Déployer OptiBio**

OptiBio est un outil FNAB d'analyse de groupe destiné aux agriculteurs bio et aux techniciens grandes cultures. Le concept est simple. Un agriculteur intègre dans l'outil les parcelles qu'il veut étudier et rentrera pour chaque campagne de récolte les différentes actions sur ses parcelles. Une fois que son technicien grande culture l'aura affecté à un ou plusieurs groupes d'agriculteurs, il pourra ainsi accéder à l'ensemble des analyses de OptiBio et comparer ses données. L'objectif : déployer l'outil tout en formant les producteurs à son utilisation.

• **Cartographie des différents matériels de désherbage mécanique**

Inspiré de la cartographie réalisée par le réseau bio bretons (Cartomat), mettre à disposition une cartographie à jour des différents matériels de désherbage mécanique disponible via le réseau CUMA, ETA et agriculteurs.

• **Appui technique individuel – appui au déploiement des MAEC réduction des herbicides (réservé aux zones eau)**

• **Projet de création d'une filière protéines végétales AB en Charente**

Suite à l'enquête élevage réalisée par Valentine (Commission élevage), l'objectif suivant sera d'identifier les leviers de développement d'une filière locale, en fonction des besoins identifiés en 2022.

• **Fiches de ferme**

5 fiches de ferme pour diffuser les références économiques des Fermes Bio en Charente.



COUVERTS & CIE

En 2022 :

- Suivi des parcelles de grandes cultures et maraichage (méthode MERCI, rendements des cultures, reliquats post récolte), réunions bilans
- Formation pour le groupe grandes cultures : Professionnaliser sa pratique des couverts végétaux pour se rapprocher de l'ABC en février, avec Nicolas COURTOIS
- Formation pour le groupe maraichage : en décembre, avec Sébastien MINETTE

PERSPECTIVES 2023 :

- Formation sur l'interprétation des analyses des sol avec Celesta-Lab
 - Suivi des 7 parcelles de grandes cultures avec le même mélange à base de féverole et pois fourrager
 - Suivi des 5 parcelles de maraichage avec le même mélange à base de seigle, vesce velue et féverole
- Pour les 2: méthode MERCI, rendements des cultures, reliquats post récolte.



Administrateur référent : Baptiste BRIGOT •

Administrateur suppléant : Sébastien BRUAND •

Salariés Référents : Stéphanie GAZEAU, technicienne légumes biologiques MAB16 avec une mission de coordination régionale des actions légumes bio.
Julien Grandguillot, technicien légumes biologiques MAB16 •

Une commission maraîchage organisée le 10 novembre : pour permettre de synthétiser les demandes de formation des producteurs, cibler les actions de la MAB 16 au plus près des besoins exprimés par les producteurs, de transmettre aux adhérents maraîchers les résultats de notre travail.

ACCOMPAGNER L'INSTALLATION, LA DIVERSIFICATION ET LA CONVERSION EN LÉGUMES BIOLOGIQUES

FORMATIONS

- **Bâtir ma stratégie de production en maraîchage bio**

4 jours, 11 participants.

- **Pérenniser son installation en maraîchage bio**

6 jours, 5 participants.

- **Adapter ma production sous abris aux changements climatiques**

1 jour, 8 participants.

- **Le « non-travail » du sol en maraîchage biologique**

2 jours, 8 participants.

- **Produire mes semences potagères bio**

1 jour, 10 participants.

- **Evaluer la vie microbienne de mon sol**

1 jour, 16 participants.

- **Adapter les systèmes maraîchers face aux changements climatiques**

3 jours, 4 participants.

- **Des couverts végétaux en maraîchage bio**

1 jour, 7 participants.

Pour certaines formations nous avons mobilisé des expert(e)s, des producteur/rices et des technicien(ne)s :

Charles Souillot, technicien maraîchage et formateur pour les réseaux GAB.

Nicolas Bintein, maraîcher et formateur pour la MAB 16

Juan Del Puerto, producteur semencier et formateur pour BIAUGERME

Pierre Anfray, expert en micro-biologie des sols, associé du bureau d'étude Agro Logique

Sébastien Minette, Ingénieur agronome Inrae spécialisé fertilisation et développement des couverts végétaux

Jean-Pierre Scherer, formateur à l'IREO Chauvigny, spécialiste de la méthode BRDA Herody

APPUI AUPRÈS DES MARAÎCHERS BIO

VISITES « BOUT DE CHAMP »

2 visites de fermes sur des thématiques choisies au cours de la saison

- Sols en bio, aux Jardins de l'Osme, le 13 juin, 56 participants. En maraîchage des itinéraires techniques sans travail du sol ont pu être mis en valeur.

- Une rencontre maraîchère en Charente Limousine chez Florian Gatard, le 25 octobre, 10 participants, qui a permis de réunir plusieurs porteurs-ses de projet en installation dans la région avec des maraîcher-ères en activité. Ce rendez-vous a permis de tisser des liens avec le réseau Civam Charente Limousine et l'Adéar Terre Mer qui étaient présents.

COMMANDES GROUPÉES

Mobilisation des producteurs autour de commandes groupées de plants de poireaux, de plants de patate douce, de filets anti-insectes, de bulbilles d'oignons, de plants de céleri rave locaux (produits chez un adhérent) pour économiser des frais de port et obtenir des tarifs préférentiels.

EXPERIMENTATIONS

Deux programmes d'essais en cours :

- MARCO : En collaboration avec l'ACPEL, bouclage de l'essai pluri-annuel mis en place sur le jardin du Berlican (33) sur l'évaluation de différentes méthodes de semis de couverts végétaux dans un paillage de surface.

- Couverts à Cie : conclusion de la première année de l'essai chez 5 maraîchers, mise en place du protocole pour la succession engrais vert hiver commun (semence locale) et culture 2023 (achat plants en commun).



Journée Sols en Bio,
au Jardin de l'Osme le 13 juin 2022

THÉMATIQUES TECHNIQUES ET MISE À DISPOSITION D'INFORMATIONS EN MARAÎCHAGE BIO

Mise à disposition et collecte d'informations régulières sur l'approvisionnement en maraîchage, calendriers de cultures, variétés de référence, conduite des cultures (selon les demandes).

- Participation à la rédaction du **Taupin du Maraîcher - 2 articles en 2022**
- Veille technique et réglementaire
- Diffusion d'informations techniques via la **mail list « les maraichers bio de Charente »** et du groupe Whatsapp (52 membres). Ce service s'adresse aux maraichers adhérents et permet de partager facilement des informations : un article, une petite annonce, un surplus de légumes.
- Le « **POST IT** » **newsletter trimestrielle** pour les maraichers regroupant des « bons plans », des points techniques importants (maladies et ravageurs), des bonnes adresses ou des rappels législatifs. Permanences téléphoniques et conseils en maraîchage pour les adhérents au réseau.

Réunion de restitution des résultats des essais bio, avec l'ACPEL, le 21 février à Melle (79) et le 27 février à Nérac (47).

APPUI TECHNIQUE

- 9 conseils post conversion
- Actions ponctuelles auprès des chantiers d'insertion comme l'ARU et Maïa & Charente. ARU: conseil pour l'optimisation de l'atelier maraîchage. L'**accompagnement technique** du Centre socio-culturel de Barbezieux redémarrera en 2023 avec la formation d'un nouveau chef de culture.
- 3 diagnostics de parcelles ont été réalisés pour Grand Angoulême afin d'évaluer la faisabilité de remises en culture de parcelles, un diagnostic sur une parcelle communale pour un projet de maraîchage et un autre diagnostic en partenariat avec Charente Eaux sur une transmission possible d'une ferme maraîchère en zone de captage.

COMMISSION TECHNIQUE FNAB « LÉGUMES GRAND OUEST »

Participation aux articles du cahier technique « Le taupin du maraîcher » : revue de 16 à 20 pages, 100% maraîchage bio qui est une émanation du travail collectif des techniciens et producteurs de la commission FNAB légumes Grand-Ouest. Ses objectifs : partager des expériences réussies sur des aspects techniques, innovations matérielles, systèmes de vente mais aussi mutualiser les résultats d'expérimentations, les outils développés dans les diverses régions du grand-ouest.

Ce cahier technique paraît trois fois par an ; il est proposé aux adhérents du réseau bio sur abonnement.

Le guide variétal interrégional : pour permettre aux producteurs de s'y retrouver face à la multitude de semenciers et connaître les variétés les plus adaptées à la région. La MAB 16 participe à la rédaction en partenariat avec les GAB 44, 22, 29, 56, 35, 49, Bio en Normandie et Bio centre.

Dans le cadre de la commission Grand Ouest, compilation de données techniques collectées auprès des producteurs pour l'édition d'un calendrier de cultures régional proposé au format poster.



« MAÎTRISE DES PRATIQUES »

Dispositifs d'accompagnement nouveaux installés

- Depuis Juillet 2022, mise en place du parrainage par une équipe de 6 tuteurs et tutrices maraichers de 7 dossiers « Maitrise des pratiques » + 1 dossier Houblon et Arboriculture (démarrage 2023). Sur 6 mois, ce sont déjà plus de 125 heures d'accompagnement technique rapproché auprès de 7 nouveaux installés en maraîchage bio effectués par des tuteurs maraichers-défrayés à hauteur de 28 euros/heure grâce à des financements FEADER.





De haut en bas : Formations et Réunions
«Bout de champ»

PERSPECTIVES 2023

ACTIONS À METTRE EN PLACE POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DES PORTEURS DE PROJET INSTALLATION / CONVERSION :

- Proposer à chaque porteur de projet un entretien individuel et/ou participation à une formation collective pour évaluer la faisabilité technico-économique de leur projet ;
- Accompagner techniquement les personnes sur l'espace-test de Champs du Partage à La Couronne.
- Continuer le développement en Charente du dispositif d'accompagnement « Maitrise des pratiques » en mobilisant les futurs professionnel(le)s accompagnants pour 2023.
- Appuyer les dynamiques d'installation avec les partenaires territoriaux, le réseau InPact. Aider aux recensements des options d'installations en maraîchage avec le dispositif « Adopte une ferme ».

ACTIONS A POURSUIVRE ET COLLABORATIONS AVEC NOS PARTENAIRES :

- Intervenir auprès de différents organismes de formation professionnelle (BPREA 86 et 87) et répondre aux demandes des partenaires tels que les CIVAMs et autre GAB.
- Accompagner le développement des chantiers d'insertion et particulièrement de l'Association Régie Urbaine qui cherche un nouveau lieu de production et du CSC Barbezieux avec sa nouvelle équipe technique.
- Suivre l'application du protocole expérimental Couvert et Cie chez les 5 maraîchers et déployer l'usage du logiciel ORGALEG.
- Organiser 2 visites « bout de champ » thématiques pour les maraîchers de Charente ;
- Suivre les expérimentations participatives sur le non-travail du sol et poursuivre les activités en collaboration avec l'ACPEL
- Organiser et co-animer la commission maraîchage en Charente ;
- Rédiger 1 article pour le Taupin du Maraîcher ;
- Poursuivre le travail avec la commission légumes Grand-Ouest ;
- Réaliser une veille technique en fruits & légumes ;
- Animer la commission maraîchage de Bio Nouvelle Aquitaine
- Fiches de ferme

ACCOMPAGNEMENT DE LA FILIÈRE HOUBLON ET DE L'ASSOCIATION HOUBLON NOUVELLE AQUITAINE

Administrateur référent : Pierre BOUSSEAU •

Salarié Référent : Julien Grandguillot, technicien légumes biologiques MAB16 •

Houblon

HOUBLON
Nouvelle
Aquitaine

- Structuration et développement de la filière houblon en Charente (mise en réseau, communication pour Houblon Nouvelle Aquitaine).
- Suivi technique des deux houblonnières de Charente et contact avec les porteurs de projets des départements limitrophes.
- Veille technique et publication de la première newsletter de Houblon Nouvelle Aquitaine, commande groupée d'analyse qualitative de houblons récoltés.
- Animation d'une rencontre avec Houblon de l'Ouest, un collectif de houblonniers en Bretagne et en Vendée



Récolte du houblon en août 2022 : SCEA chez Masset et La Nougé

APPUI TECHNICO-ÉCONOMIQUE AUX PRODUCTEURS

COORDINATION REGIONALE

Maraîchage

Salariée Référente : Stéphanie GAZEAU, technicienne légumes biologiques MAB16 • (0.9 ETP) avec une mission de 30 jours de coordination régionale des actions légumes bio.



• **BIO NOUVELLE-AQUITAINE** •
Fédération Régionale d'Agriculture Biologique

RÉDACTION ET DIFFUSION D'INFORMATIONS TECHNIQUES

• Création d'un groupe **Whatsapp de la commission légumes Nouvelle-Aquitaine**.

OBJECTIFS DE CETTE COORDINATION :

- Être le relai d'informations pour les salariés du réseau Bio NA travaillant sur les légumes bio
- Représenter la filière légumes bio auprès de la FNAB, Interbio NA et autres structures techniques lorsque cela s'avère nécessaire (commission Grand Ouest, ACPEL,...)
- Avoir une meilleure visibilité sur les actions menées par chacun et permettre des synergies entre projets/actions menés par les différents départements
- Identifier les besoins et les priorités pour la production de légumes bio
- Développer les compétences et gagner en efficacité grâce à l'échange technique et la mutualisation
- Développer des actions communes au service des producteurs bio : outils, documents, journée technique, etc
- Suivre les actions d'expérimentations légumes bio, notamment les travaux de l'ACPEL
- Programmer la rédaction des articles légumes pour la revue Profil Bio

ACTIONS RÉALISÉES EN 2022 :

- Organisation, animation d'une réunion physique de la commission légumes Bio NA (regroupant salariés légumes et référents pro), le 15 décembre.
- Participation pour Bio NA à la commission légumes FNAB et celle d'Interbio.
- Participation à la commission légumes Grand-Ouest.
- Participation au comité de pilotage de la FNAB sur l'outil Trajectoires Bio : logiciel permettant la collecte de données technico-socio-économiques des fermes maraîchères.
- Suivi des actions d'expérimentations avec l'ACPEL, organisation de la journée de restitution des essais bio le 21 février à Melle (79) et le 27 février à Nérac (47).



De gauche à droite : Sortie terrain chez Nicolas Gaudout formation maraichage 2022 .

Salariée Référente : Evelyne BONILLA •

La commission élevage permet de proposer aux éleveurs du département (en tenant compte de la diversité des élevages) des formations technico-économiques, un appui technique et un suivi administratif spécifique (aides spécifiques élevages), des contacts réguliers avec les opérateurs économiques des filières élevages...

En 2022

Dans le cadre du Mois de la Bio, la journée « Bio au Top ! » chez Paul Bourrinet, polyculteur éleveur, a permis de regrouper (enfin) des éleveurs-euses pour une journée technique et conviviale où l'on a aussi pu déguster les produits des agriculteurs bio et locaux !

Lait de chèvre : la MAB a été contactée suite à un arrêt de collecte. Grâce à la mobilisation de différents acteurs, une solution a pu être trouvée pour éviter de laisser un éleveur bio sans moyen de collecte.

FORMATIONS

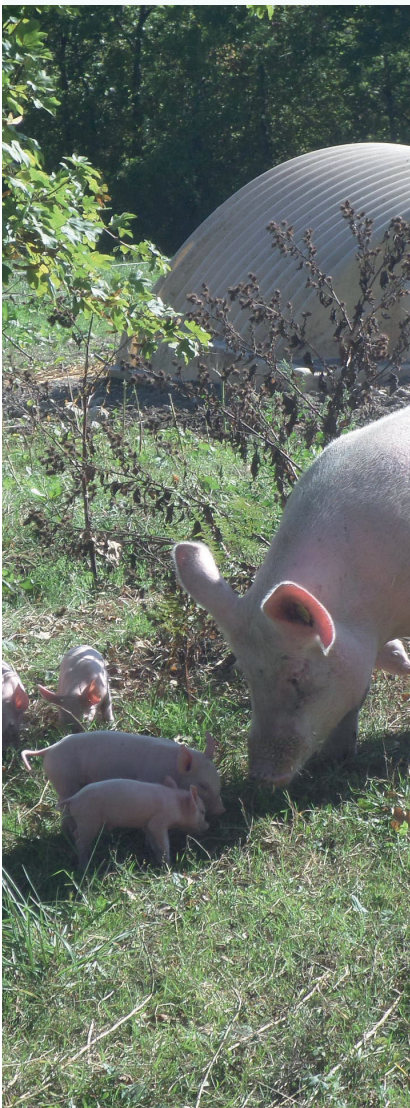
• **Perfectionner la conduite de mon troupeau caprin bio**

Formation mise en place suite à des demandes mais annulée car trop peu d'inscrits.

Eleveurs-euses bio, si vous avez des besoins, n'hésitez pas à nous solliciter !

ETUDE ETAT DES LIEUX DES STRATEGIES D'AUTONOMIE PROTEIQUE DES FERMES D'ELEVAGE BIOLOGIQUE EN CHARENTE

• Un bilan des stratégies de 43 fermes a été réalisé sous forme d'enquêtes afin de définir une typologie de ces fermes et identifier les sources de protéines, les besoins éventuels de filière, afin de pérenniser et/ou améliorer les performances technique et économique des fermes.



FOCUS ARRÊT ÉLEVAGE PORCIN BIO EN NORD CHARENTE

Suite à plusieurs arrêts d'activité, la MAB a souhaité recenser les différents facteurs poussant à l'arrêt de la production et les leviers éventuels à mobiliser pour ne pas perdre cette production sur notre département.

Les causes :

- Cause n°1 : baisse soudaine de la consommation de porc bio. L'un des éleveurs souligne que malgré les baisses de prix payés aux producteurs, la grande distribution continue d'augmenter ses prix (et donc ses marges). Le porc bio en grande surface est devenu un produit de luxe.
- Cause n°2 : augmentation soudaine du coût de l'aliment et des compléments
- Causes secondaires :
 - Mises aux normes extrêmement coûteuses et inutiles
 - Problèmes sanitaires pour les éleveurs uniquement « engraisseurs » : les porcelets reçus de différentes structures peuvent être malades et contaminer l'ensemble. Porcs plus fragiles : la sélection génétique conventionnelle (il n'y a pas de sélection pour le bio) favorise des porcs prolifiques mais plus fragiles.
 - Contraintes liées à la biosécurité : augmentation du temps de travail et des investissements sans répercussion sur le prix.

Pistes à envisager pour appui immédiat :

- Respect par les collectivités des 20% de produits bio dans les établissements, avec du bio issu de filières 100% bio (qui sont plus en difficulté), se concentrer sur les filières les plus en difficulté (lait, viandes...)
- Aide significative aux charges MSA ou diminution de celles-ci de moitié
- Aide pour achats aliments

Mais il y a nécessité de réformer nos modèles en profondeur :

- Contrôle de la marge en grande distribution ? Lié au prix payé à l'éleveur ?
- Favoriser les produits bio français (pas même coût de main d'œuvre)
- Plus de résistance des éleveurs naisseurs – engraisseurs fabriquant leur aliment à la ferme. Installations à favoriser dans ces modèles.
- Mises aux normes : Consulter les éleveurs-euses pour identifier des améliorations pertinentes.
- Education du grand public sur le métier d'éleveur, sur la qualité de nos produits BIO.

APPUI TECHNIQUE

- Permanence téléphonique

RÉDACTION ET DIFFUSION D'INFORMATIONS TECHNIQUES

- Création d'un flash infos arboriculture, transmission de documents techniques aux porteurs de projet.

FORMATIONS ARBORICULTURE ET VITICULTURE

- **Savoir greffer moi-même mes arbres fruitiers**

1 jour, 9 participants.

- **Mettre en place et entretenir ma haie fruitière**

1 jour, 3 participants.

- **Implanter de nouvelles espèces fruitières (kiwis, agrumes et amandiers) pour faire face au changement climatique**

3 jours, 17 participants.

ACTIONS VITICOLES

Actions portées par Vitibio sur les 2 Charentes :

- 2 groupes d'échanges techniques (6 rencontres par groupe)
- Essai sur la réduction des doses de cuivre à Germignac et Marsac
- Prospection flavescence dorée
- Rencontres avec les grandes maisons de Cognac, BNIC, UGVC, INAO
- Creati-viti le 5 mai 2022 : ateliers thématiques et démonstration de matériels d'entretien du cavaillon (15 outils dont robot de désherbage et désherbeur électrique)

Mobilisation des partenaires et appui de la MAB 16 pour la promotion auprès des viticulteurs bio éligibles à la MAEC o herbicide, pour que l'argent de la Politique Agricole Commune aille (un peu) dans les poches de nos agriculteurs bio !



Formation « Savoir greffer moi-même mes arbres fruitiers »

FORMATIONS « CERTIPHYTO »

A la demande de nos adhérent-es, nous avons renouvelé des sessions Certiphyto « spécial bio ». N'ayant pas d'agrément pour réaliser ces formations, nous avons sollicité des partenaires qui ont accepté la mission !

- Formation Certiphyto décideur (primo-accédant) : 2 jours, 8 stagiaires. Formation portée par la Chambre d'Agriculture de la Charente, intervention de la MAB 16 pour la partie « alternatives ».
- Formation renouvellement Certiphyto décideur : 1 jour, 6 stagiaires. Formation portée par la MFR de Triac Lautrait, intervention d'un formateur ancien éleveur bio.



CERTIFICATION QUALIOPi

Pour pouvoir continuer à vous proposer des formations de qualité, la MAB 16 a obtenu la certification Qualiopi fin 2021, certification obligatoire au 1er janvier 2022 pour tout organisme de formation.

APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES

PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION INTERPROFESSIONNELLE INTERBIO NOUVELLE-AQUITAINE ET BIO NOUVELLE-AQUITAINE

Implication des administrateurs et salariés de la MAB 16 dans les commissions filières d'Interbio NA, réunissant acteurs de l'amont et de l'aval, pour mener des actions communes et mutualiser outils et pratiques.

APPUI À DES GROUPEMENTS DE PRODUCTEURS

La MAB 16 accompagne les groupements de producteurs qui en font la demande.

LES INTERVENTIONS EXTÉRIEURES

Les salariés de la MAB 16 sont régulièrement sollicités pour intervenir lors de journées de formation et/ou d'informations en Région Nouvelle-Aquitaine.

Salariés	Structure	Thème d'intervention
Stéphanie GAZEAU	GAB 17	• Formation et appui technique à un groupe de producteurs: 2 demi-journées
Julien GRANDGUILLOT	Chambre d'Agriculture de la Charente	• Formation Certiphyto décideur (primo-accédant) : 1 jour, 8 stagiaires. Intervention de la MAB 16 pour la partie « alternatives ».
Anaïs BIOCHE	Agrobio Périgord	• Formation «Diversifier ma production avec de l'orge brassicole» - 1 jour



Réunion bout de champ chez Anthony Viaud à Ranville-Breuillaud le 2 mai 2022.

Nos REPRÉSENTATIONS

& ACTIONS POLITIQUES 2022

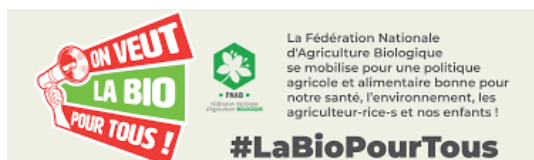
Départementale - Régionale & Nationale

LES ACTIONS DE REPRÉSENTATION DES AGRICULTEURS BIO CHARENTAIS

Depuis sa création, la MAB 16 assure un rôle de **représentation et de défense des intérêts des producteurs bio** du département. Les producteurs AB adhérents à la MAB 16 ont pour habitude de la solliciter lorsqu'ils rencontrent des difficultés de différents ordres :

- **Evolution de la réglementation** (PAC, Crédit d'Impôt Bio, autres démarches administratives...)
- **Conseils technico-économiques** lors des années météorologiques exceptionnelles (assurances, récolte d'informations pour éclairer les expertises, appui technique...)
- **Aménagement foncier** (LGV, RN141...)

Les administrateurs et salariés de la MAB 16 ont apporté, tout au long de cette année, leur soutien et ont fait tout ce qui était en leur pouvoir pour aider les agriculteurs les ayant sollicités.



ACTIONS PORTÉES PAR LA MAB 16

- 1 rencontre avec Thomas Mesnier, Député de la Charente, le 9 septembre 2022.
- 1 rencontre avec le Département de la Charente pour structurer l'approvisionnement en viande AB des collègues.

COMMUNIQUÉ DU 8 NOVEMBRE 2022

**BIO NOUVELLE-AQUITAINE ET
INTERBIO NOUVELLE-AQUITAINE
SALUENT L'AIDE EXCEPTIONNELLE DE
LA RÉGION AUX AGRICULTEURS BIO**



16 MILLIONS € POUR LES AGRICULTEURS BIO DE NOUVELLE-AQUITAINE POUR L'ANNÉE 2023

- AIDE RÉSERVÉE AUX FERMES 100% BIO
- PLAFONNÉE À 6000 € PAR EXPLOITATION
- CUMULABLE SOUS CERTAINES CONDITIONS AVEC L'ÉCO-RÉGIME.

DÉFENSE DES AIDES BIO

Dans le contexte actuel avec d'une part, l'urgence climatique et d'autre part, une conjoncture économique difficile pour les filières biologiques, INTERBIO Nouvelle-Aquitaine et Bio Nouvelle-Aquitaine saluent l'annonce de la Région Nouvelle-Aquitaine et de son Président, Alain Rousset, d'un soutien exceptionnel aux agriculteurs bio sous la forme d'une aide de 16 millions pour l'année 2023.

Selon ces deux organisations spécialistes de l'agriculture biologique, la mesure visant à stabiliser la production biologique en région aura des répercussions positives pour la pérennité et le développement de toute la filière. L'aide de 16 millions est réservée aux fermes 100% bio, elle est plafonnée à 6000 € par exploitation et cumulable sous certaines conditions avec l'éco-régime.

Depuis 2016, INTERBIO Nouvelle-Aquitaine et Bio Nouvelle-Aqui-

taine contribuent ensemble à l'essor de l'agriculture biologique dans la région et s'engagent à poursuivre, dans leurs missions respectives et complémentaires, l'accompagnement des producteurs et des entreprises de la filière afin d'en soutenir le développement et la promotion.

Les deux structures sont aussi impliquées, à côté de la Région, de l'État et des autres partenaires, dans la construction du futur Pacte régional bio 2023-2027 qu'elles souhaitent ambitieux afin de répondre aux besoins de développement de l'agriculture biologique, le mode de production le plus vertueux pour l'environnement et pour la santé.

SIGNATURE DU PACTE ALIMENTAIRE NOUVELLE-AQUITAINE

Bio Nouvelle-Aquitaine a signé le Pacte alimentaire Nouvelle-Aquitaine.

Cette signature marque l'acte II de la feuille de route pour une alimentation durable et locale en Nouvelle-Aquitaine. A travers ce Pacte, ce sont également les engagements pris lors des États Généraux de l'Alimentation et transcrits dans la loi EGalim qui visent à relancer la création de valeur et en assurer l'équitable répartition, permettre aux agriculteurs de vivre dignement de leur travail par le paiement de prix justes, accompagner la transformation des modèles de production afin de répondre davantage aux attentes et aux besoins des consommateurs et promouvoir les choix de consommation privilégiant une alimentation saine, sûre et durable.

PACTE BIO 2021-2022

Bio Nouvelle-Aquitaine, la Région, l'État, la Chambre Régionale d'Agriculture et Interbio ont travaillé sur le projet du nouveau Pacte bio. Ce Pacte présente des objectifs pluriannuels en matière de développement de l'agriculture biologique et d'accompagnement de la filière.

LES GAINS SYNDICAUX DE LA FNAB EN 2022

2022 NOS VICTOIRES

PROMOTION DE LA BIO

Négociation d'une **campagne de communication** pour relancer la consommation

Pour nous, pour la planète, #BIO REFLEXE

2022 1 million € 2023 750K€

Spots radio
 Affichage
 Webserie culinaire* (Thibaut Spiwack (TopChef))

*Rendez-vous sur agencebio.org

2022 NOS VICTOIRES

AIDES DIRECTES AUX PRODUCTEUR*RICES BIO

Éligibilité au crédit d'impôt glyphosate

2500€

2022 NOS VICTOIRES

AIDES DIRECTES AUX PRODUCTEUR*RICES BIO

Revalorisation du crédit d'impôt*.

3500€ → **4500€**

*à partir de 2023 et pour 3 ans

2022 NOS VICTOIRES

AIDES DIRECTES AUX PRODUCTEUR*RICES BIO

Création d'un 3ème niveau dans l'éco-régime, spécifique à la bio.

3 **BIO**
 2 **HVE** (HAUTE VALEUR ENVIRONNEMENTALE)
 1 **CERTIFICATION CE2+**

2022 NOS VICTOIRES

AIDES DIRECTES AUX PRODUCTEUR*RICES BIO

Obtention d'une aide supérieure /ha/an à celle prévue dans la première version du Plan Stratégique National

82€ /ha/an → **112€ /ha/an**

2022 NOS VICTOIRES

AIDES DIRECTES AUX PRODUCTEUR*RICES BIO

Montant d'aide à la bio 30€ supérieur au niveau 2 de l'ecorégime*

BIO	112€ /ha/an
HVE (HAUTE VALEUR ENVIRONNEMENTALE)	82€ /ha/an
CERTIFICATION CE2+	60€ /ha/an

*Contre 1 à 10€ demandé par le syndicat majoritaire

2022 NOS VICTOIRES

Rendre la BIO accessible à tou*tes

Sensibiliser des candidat-es aux élections **législatives** sur l'application de la loi imposant **20% de bio dans les cantines**

20% de BIO à la CANTINE C'EST POUR QUAND ON EN A MARRE DE POIRÉAUTER

2022 NOS VICTOIRES

DÉFENDRE NOTRE RÔLE DE REPRÉSENTATION

Confirmation par le Conseil d'Etat de la **légitimité** de la FNAB pour désigner le producteur bio siégeant dans les **comités de bassin** des agences de l'eau.

2022 NOS VICTOIRES

INSTALLATION

Classement des **régions qui soutiennent la bio.**

1
 2
 3

A permis aux Groupements régionaux de mettre la pression sur les exécutifs régionaux et obtenir des contreparties pour soutenir les installations en bio.

2022 NOS VICTOIRES

DÉFENDRE UNE BIO EXIGEANTE

Opposition à la **claustration des volailles** & proposition d'alternatives.

Une audition à l'Assemblée Nationale est prévue début 2023.

2022 NOS VICTOIRES

RÉGLEMENTATION

Négociations pour **sortir le sel** des produits labellisés en bio.

Les négociations continueront en 2023. De plus en plus de pays et d'acteurs semblent désormais rejoindre la position portée par la FNAB.

2022 NOS VICTOIRES

RÉGLEMENTATION

Recours juridique pour faire interdire les pesticides à base de prosulfocarbe

+ travail de plaidoyer auprès des pouvoirs publics visant à obtenir la mise en place d'un fond d'indemnisation pollueur payeur.

LES ACTIONS & Événementiel Communication

La commission Communication

Référents administrateurs : Anne-Marie Gallo-Chollon et François Monrousseau

Référente salariée : Corinne Charrannat

C'est la commission « communication » de la MAB 16 qui permet d'organiser et de prévoir les missions de communication sur l'AB dans le département de la Charente.



Les bulletins d'informations

Les « **Flash infos mensuel** » : pour vous informer régulièrement par mail de l'actualité du réseau bio (événements, petites annonces...). N'hésitez pas à nous communiquer toutes les informations que vous souhaitez partager avec l'ensemble des adhérents !

Le Guide des bonnes adresses du réseau Bio en Charente

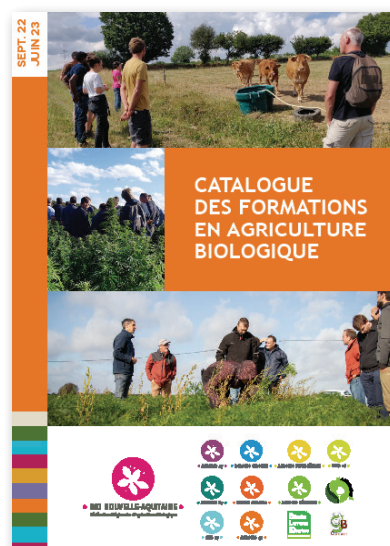
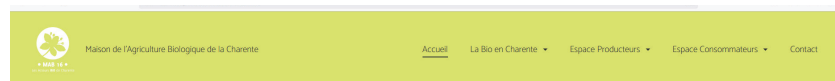
Devant son succès auprès des consommateurs, la MAB 16 a réactualisé et réédité à 5000 exemplaires cette brochure de communication (10^{ème} édition), destinée à faire connaître les différents producteurs, transformateurs et distributeurs de produits bio en Charente. Une nouvelle édition est en préparation pour le printemps 2023. Elle sera diffusée en 2023 lors des événements de communication de la MAB 16 et de ses partenaires, dans les principales mairies charentaises, via les Offices de Tourisme et lors des 4 salons « *Nature et Bien-être* ».

La signalétique « Ferme bio »

Depuis l'an 2000 la MAB 16 a mis en place la signalétique « **ferme bio** » en Charente, grâce au soutien du Département. Des panneaux sont mis à disposition des producteurs bio gracieusement pour signaler la présence de leurs fermes sur le territoire charentais, ainsi que des plaques magnétiques pour mettre en valeur leurs véhicules sur les marchés. En 2022, 31 nouveaux panneaux ont été créés, ainsi que 7 plaques magnétiques.



Mise en ligne du site internet www.mab-16.com



Actualisation de la Page Facebook Maison AB 16

Guide formation

Réalisation de la partie Charente du Guide formation commun à tout le réseau Bio de la Région et rappel mail mensuel réalisé et édité par Bio Nouvelle-Aquitaine.

RAPPORT financier

COMPTE DE RÉSULTAT 2022

Le 01/03/2023

Compte de résultat synthétique

Dossier : MAB

COMPTE DE RESULTAT SYNTHETIQUE

	Avec brouillard	Hors simulation			
			Exercice N-1 Net	Exercice N Net	Exercice N-1 net
CHARGES (Hors taxes)					
CHARGES D'EXPLOITATION					
Achats de marchandises		1 590			1 375
Variation de stock (marchandises)			1 073		99 825
Achats d'approvisionnement		313	(749)		
Variation de stock (approvisionnement)		126 183	133 308		
Autres charges externes		1 029	1 147		293 085
Impôts, taxes et versements assimilés		191 697	183 652		33 858
Rémunération du personnel		81 042	70 496		
Charges sociales		2 121	1 683		
Dotations aux amortissements					
Dotations aux provisions			993		
Autres charges		2 350			
CHARGES FINANCIERES		90			
TOTAL (I)		406 415	391 604		428 143
CHARGES EXCEPTIONNELLES (II)		29 882	13 286		1 734
IMPOTS SUR LES BENEFICES (III)					
TOTAL DES CHARGES (I+II+III)		436 296	404 890		429 877
BENEFICE OU PERTE		(17 011)	24 987		
TOTAL GENERAL		419 285	429 877		429 877
			TOTAL (I)		419 285
			PRODUITS EXCEPTIONNELS (II)		
			TOTAL DES PRODUITS (I+II)		429 877
			TOTAL GENERAL		429 877


Sage 50 (5.41)

Poste : DESKTOP-KOOD1H6

Page : 1/1

© Sage

Ce compte de résultat 2021 est certifié exact et sincère
le 6 mars 2023
Sébastien BRUAND, Président de la MAB 16



BILAN SYNTHETIQUE

MAB

Edition du : 01/01/2022 au 31/12/2022

Solde N-1 de l'exercice

Avec brouillard

Hors simulation

ACTIF	Exercice N		N-1 Net	PASSIF		Exercice N net	Exercice N-1 net
	Brut	Amortissements et provisions		Net	Net		
Actif immobilisé :							
Immobilisations incorporelles							
- Fonds commercial							
- Autres	2 038	1 958	80	265		153 889	128 902
Immobilisations corporelles	12 194	9 317	2 877	2 906			
Immobilisations financières	2 698		2 698	2 698			
TOTAL I	16 930	11 275	5 655	5 870			
Actif circulant :							
Stocks et en-cours (autres que marchandises)	754		754	1 441			
Marchandises	374		374	1 590		(17 011)	24 987
Avances et acomptes versés sur commandes							
TOTAL II						136 878	153 889
Créances :							
Clients et comptes rattachés	16 178		16 178	33 242			
Autres	332 818		332 818	351 748		16 452	
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités (autres que caisse)							
Caisse	737		737	14 167		70 262	47 170
TOTAL III	350 861		350 861	402 331		181 090	150 447
Charges constatées d'avance (III)	733		733	692		39 281	104 556
TOTAL GENERAL (I+II+III)	368 524	11 275	357 250	408 892	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)	357 250	408 892

COMPTE DE RÉSULTAT 2022



Le compte de résultat présente de manière synthétique le flux financier de l'association sur une année. Globalement, le volume financier pour l'exercice 2022 est inférieur à celui de 2021. Il s'élève à **419 285 euros en 2022** contre **429 977 euros en 2021** soit une baisse de 0.27 %.

Ci-dessous sont décrits les postes à « charges et produits remarquables » ayant évolué significativement par rapport à 2021.

Les Charges

- Une baisse des frais liés aux prestations extérieures due à la fin des frais d'analyses du projet parcelle de référence et du projet d'Infrastructures Agroécologiques réalisé en 2020 et 2021.
- Une hausse des charges de personnel (217 585.68 € en 2020; 253 441.54 € en 2021, 272740.00 € en 2022). En 2022, la MAB 16 l'équipe comptait 7 membres pour 6.5 EPT contre 5.7 EPT en 2021

Les Produits

- Une baisse des prestations (142 412.34 € en 2020; 108 815.87 € en 2021, 70 263.00 € en 2022) due à la baisse du nombre de participants aux formations VIVEA proposées par MAB 16 mais aussi à une diminution du nombre de prestations extérieures réalisées par la MAB 16 en raison d'évènements liés à la maladie d'un membre de l'équipe salariée.
- Les produits des adhésions et des subventions publiques augmentent légèrement par rapport à 2021.

EN RÉSUMÉ

Le résultat en déficit de 17 011€ en 2022 s'explique par l'affectation d'une sous réalisation agence de l'eau 2018 et la correction d'une provision d'une demande de subvention LEADER 2021 non obtenue.

Le fond associatif s'élève à 153 889 € en 2022. Attention, un fond associatif conséquent n'est pas synonyme de bonne trésorerie !

A ce jour, la MAB 16 est en attente d'environ 295 773 € (principalement de subventions et règlements de prestations non perçues).

Les partenaires techniques

DE LA MAB 16 EN 2022



La plateforme régionale partenariale d'accompagnement à la conversion bio
 Les associations membres du réseau INPACT
 Le Collectif Eau (réfèrent pour la MAB16 : François Monrousseau)
 L'association Vitibio (réfèrent viticulture pour la MAB16 : Pascal Rousteau)

Les partenaires financiers

DE LA MAB 16 EN 2022



La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe agissent ensemble pour votre territoire

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR